




Mouvement social dans le réseau régional

La lutte continue sous une autre forme

Depuis 3 semaines les salariés du réseau régional se mobilisent pour dire non aux éditions Ici telles que lancées le 4 septembre 2023. Depuis trois semaines le réseau France 3 est engagé dans un conflit social d'une ampleur qu'on ne pensait plus possible. Le lancement de Tempo a visiblement été la goutte de trop, avec des effets pathogènes sur les salarié-es, et ce, bien que nous ayons alerté la direction en amont. Sans doute ce mouvement a-t-il été rendu possible par ce ras-le-bol cumulé depuis des années dans le réseau et concrétisé par un nouveau mode d'action : des grèves de 59mn ciblées.

 **Le protocole qui nous est proposé à signature** est la résultante de cette mobilisation, de sa force. Comme tout accord, il est le fruit d'un rapport de force mais aussi, il nous faut être pragmatique, d'un compromis. Et si toutes nos revendications ne sont pas pleinement atteintes, elles sont parfois dépassées, comme sur la durée de cette période transitoire. On peut aisément mesurer le chemin parcouru depuis le dépôt de la saisine début octobre 2023

La santé, une priorité

Ainsi, la première revendication des syndicats d'un moratoire sur les éditions Ici est atteinte, celles-ci étant suspendues dans leur forme initiale jusqu'en mars 2024, voire plus, en fonction de l'avancée des discussions avec la direction du réseau. L'arrêt de la prise en charge de la tranche d'info nationale-internationale du 19/20 par les régions va soulager les équipes durant la période transitoire. L'objectif de préserver la santé des salarié-es les plus exposé-es est atteint. Les 60 ETP vont par ailleurs être pleinement déployés, y compris sur 2024. La création d'un poste de chef d'édition et un 4^{ème} poste de scripte dans chaque antenne qui n'en est pas dotée est par ailleurs actée. C'est une réelle avancée pour notre réseau, concrète, à l'heure des économies à tout crin.

La formule transitoire des éditions d'information nous permet également de retrouver une séparation claire entre info régionale dans le JTR, et info nationale et internationale dans la nouvelle partie. Ce qui était une aberration éditoriale pour la plupart d'entre nous disparaît. Cette tranche info nationale et internationale sera désormais pilotée par une seule antenne pour toutes les autres, en rotation. Une organisation de type PAE, avec les moyens afférents, permettra de gérer la surcharge de travail inhérente à cette formule, sous la vigilance des organisations syndicales signataires.

Reste la problématique du dossier de 7mn du week-end dans le JTR qui sera abordée lors des discussions de ces prochaines semaines.

Semaine de 4 jours

La direction du réseau a consenti à inscrire dans le protocole qu'elle encourage la mise en place des organisations du travail à 4 jours. Un terme fort qui va peser, nous en serons là encore attentifs et garants sur les échanges locaux service par service, métier par métier, dans chaque antenne. Cette signature engage bien évidemment les Directions Régionales et les chefs de service qui ne pourront pas rechigner à cette mise en place pour les personnels en décompte horaire.

La mobilisation de toutes et tous pour revendiquer et argumenter, service par service, métier par métier, dans les instances de proximité et en central du réseau avec les OS est nécessaire pour aboutir à l'organisation du travail que souhaitent les salarié-es. C'est un signal fort que nous envoyons à la direction du réseau : celui de la confiance donnée en l'action de proximité, en un dialogue social honnête et constructif, au plus près des préoccupations des salariés.

Nous savons qu'il y a des craintes de disparité entre antennes mais nos représentants répondront présent pour intervenir, où que ce soit. Les attitudes de principe de certains chefs de service ne résisteront pas à ce mouvement en marche vers la semaine de 4 jours. Les organisations syndicales pourront également avoir une meilleure visibilité sur ces disparités, préexistantes à la mise en place d'Ici.

Bien sûr, cette confiance ne sera pas aveugle. Nous nous attendons à des blocages locaux mais les OS signataires du protocole seront vigilantes et très actives pour que ce qui est possible dans certaines antennes le soit aussi dans les autres. Principe d'équité.

La mise à plat des organisations du travail devra porter ses fruits faute de quoi la sortie de cette période transitoire sera illusoire. Ce sera une condition sine qua non.

Forfait jour et horaires tardifs

Les personnels au forfait jour ne seront pas les grands oubliés. Toutes celles et ceux qui dépassent régulièrement l'amplitude de 11h quotidienne bénéficieront de temps de récupération. Ils devront pour cela saisir leurs amplitudes dans *MonKiosque* afin d'objectiver la génération de récupération. Une possibilité de construire de cette façon une semaine de 4 jours sans renégocier l'accord collectif, chose impossible dans le cadre de ce protocole. Nous y veillerons.

Idem pour les horaires tardifs pour lesquelles une rotation sera mise en place afin de pouvoir préserver la vie personnelle des salarié-es concernés. Ce point devra aussi être abordé dans les réunions par métier.

Quel avenir pour les éditions Ici ?

Cette mesure temporaire de sauvegarde de la santé des salariés ne règle pas grand-chose sur l'éditorial, nous en sommes conscients, elle ouvre cependant une période de négociation, en local et en central pour trouver une organisation adéquate et une formule éditoriale cohérente.

Nous avons beaucoup de remontées sur l'éditorial et nous allons avoir l'opportunité de continuer de porter ces demandes auprès de la direction du réseau et de l'information régionale lors des réunions récurrentes que nous allons avoir ces prochains mois.

C'est la cohérence même du projet Tempo qui est questionnée. Les éditions *Ici* vont-elles reprendre complètement à l'issue de cette période transitoire ? Pas comme avant, clairement. Et nul ne peut prédire sous quelle forme elles seront exactement à l'issue de cette période transitoire.

Et après ?

Les organisations syndicales CGT, CFDT et FO se sont concertées et ont décidé ensemble de garantir les acquis obtenus par la mobilisation de salariés et les négociateurs des syndicats. La direction doit bien comprendre que rien n'est encore réglé sur le fond et qu'elle devra s'employer à faire respecter sa signature partout dans le réseau régional.

Beaucoup de salariés considèrent que ce protocole de sortie de grève est en encore imparfait, nous le savons. Ils ont raison car le mouvement social a révélé un malaise bien plus profond dans les antennes du réseau régional.

La direction ne peut qu'en avoir conscience. Rien ne sera plus comme avant et le rapport de force instauré durant ce mouvement va peser sur les discussions locales et nationales.

Les syndicats, les Instances de proximité et le CSE seront associés et informés régulièrement de toutes les mesures prises. La direction devra présenter régulièrement des dispositifs argumentés, qu'ils soient techniques, éditoriaux ou humains. Les directions régionales devront s'y appliquer en toute intelligence afin de résoudre cet énorme défi des salariés.

Les organisations syndicales CGT, CFDT et FO demandent aux salariés de s'investir pleinement et librement dans les échanges par service qui vont se mettre en place. De signaler aussi tout blocage à leurs élus RP et DS afin que les syndicats les traitent en direct avec les directions régionales et celle du réseau si besoin.

C'est au terme de l'application de ce protocole que nous mesurerons s'il a été un bon accord ou pas, par ce qu'il produira au final sur le terrain.

Les préavis de grève CGT, CFDT et FO seront levés ce soir. Mais la mobilisation continue, sous une autre forme, une mobilisation du quotidien, des élus, des représentants de nos syndicats et des salariés pour faire valoir leur droit à des conditions de travail normales, pour une organisation du travail adaptée à leurs aspirations et des éditions d'information cohérentes.

Paris, le 29 novembre 2023